

Proposé par : <https://www.lomag-man.org/> - Webmestre@lomag-man.org (c)Webmestre-lomagman.org 30.03.2019



<https://www.air-journal.fr/2019-03-29-boeing-poursuite-dune-famille-de-victime-condamnation-de-lomc-5211442.html>

Boeing : poursuite d'une famille de victime, condamnation de l'OMC



Publié le 29 mars 2019 à 09h00 par François Duclos dans [Actualité, Technologie - 14 commentaires](#)

La famille d'une **victime du crash d'Ethiopian Airlines** poursuit **Boeing** devant la justice à Chicago, l'accusant d'avoir mis sur le marché un **737 MAX** au système de contrôle défectueux. L'Organisation mondiale du commerce (**OMC**) a de son côté jugé en faveur de l'Union européenne dans le dossier des **subventions**, une « victoire majeure » pour Airbus.

La famille de l'employé des Nations Unies rwandais Jackson Musoni, tué dans le crash du vol **ET302** d'Ethiopian Airlines (qui a entraîné la [mort des 157 personnes à bord](#) il y a presque trois semaines), a déposé plainte le 28 mars 2019 devant le tribunal fédéral de **Chicago** – où sont déjà examinés une trentaine de dossiers de victimes du [crash de Lion Air](#) en Indonésie en octobre dernier. Sans surprise, les plaignants mettent en cause le **Boeing 737 MAX** impliqué dans les deux accidents : la plainte déclare que l'accident du 10 mars produite a été cause « *entre autres choses parce que Boeing a conçu de manière défectueuse un nouveau système de contrôle de vol pour le Boeing 737 Max 8, qui pousse automatiquement et à tort le nez de l'aéronef* ». Selon leur avocat Steve Marks, le constructeur « *connaissant tous les rapports faisant état de conditions dangereuses et de l'accident précédent ayant tué plus de 150 personnes, aurait dû prendre des mesures pour protéger le public voyageur* ». Cet accident « *est arrivé alors qu'il n'aurait jamais dû arriver* », a-t-il ajouté. Cette plainte serait la première déposée aux Etats-Unis après le crash d'Ethiopian Airlines selon la presse américaine ; Boeing n'a pas commenté.

La poursuite a été intentée au lendemain de la présentation par le constructeur américain de [la mise à jour du système MCAS](#) qui va être proposée à la **FAA**, afin de mettre fin à l'immobilisation des 371 MAX 8 et MAX 9 déjà mis en service dans le monde – et de reprendre les livraisons. La **formation des pilotes** va également être modifiée, même si elle ne demandera toujours pas de passage par le simulateur de vol – un argument économique de poids en faveur du 737 MAX pour les compagnies aériennes souhaitant remplacer leurs 737 NG, et qui pourraient être tentées par la famille Airbus A320neo.

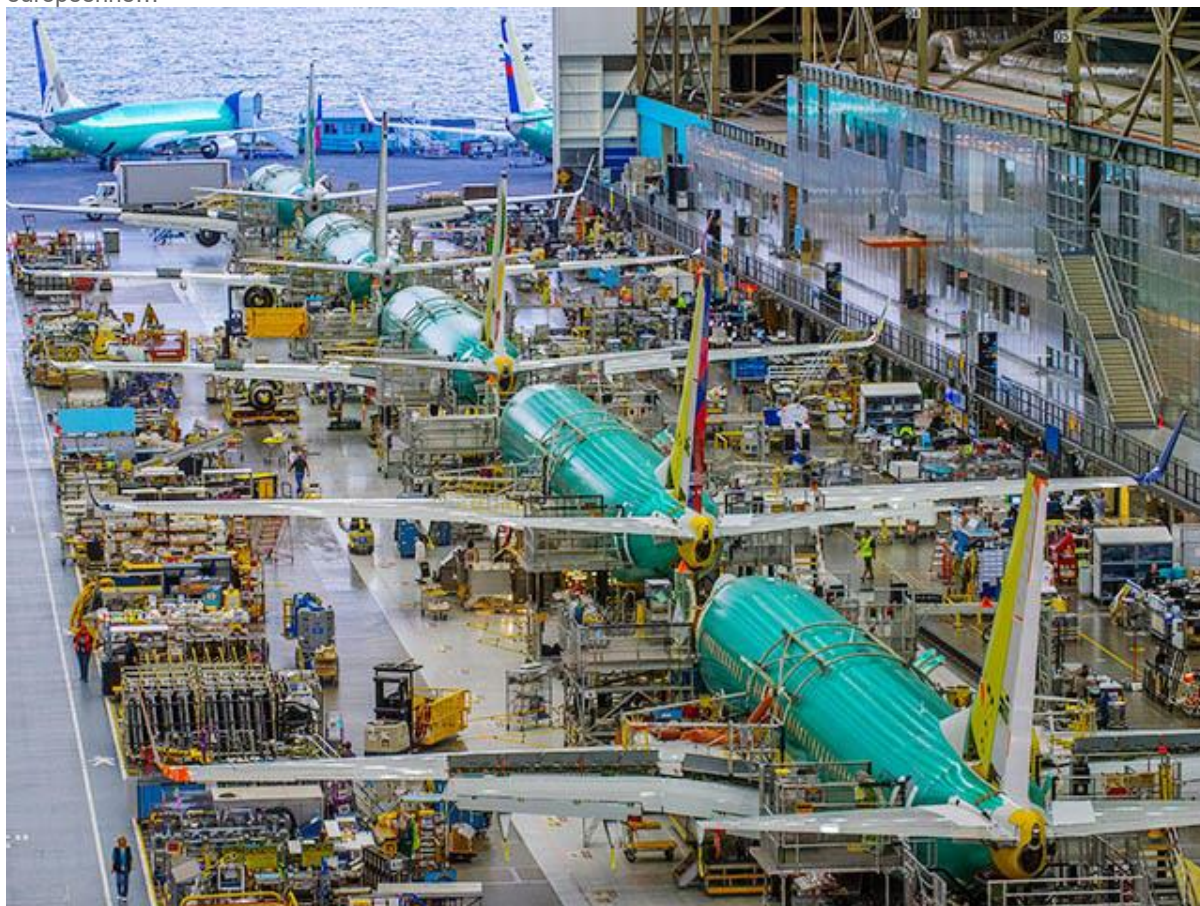


Boeing a subi un autre revers jeudi, venu cette fois de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** : l'Organe d'appel de l'OMC a confirmé que les États-Unis « *n'ont pas retiré les subventions accordées à Boeing par les autorités fédérales, des États et les autorités locales des États-Unis et n'ont pas remédié au préjudice que ces subventions ont causé à Airbus* ». L'Organe d'appel a rejeté chacun des arguments avancés par les États-Unis et il a pris en compte tous les points juridiques de l'**Union européenne**, selon le communiqué de cette dernière et d'**Airbus**. En outre, la plus haute juridiction de l'OMC a également qualifié un certain nombre d'autres programmes fédéraux et des États américains « *de subventions illégales, et même de subventions prohibées, comme dans le cas du régime FSC (Foreign Sales Corporation)* », ce qui représente « *une victoire majeure pour l'UE* ». Ce rapport demande aux États-Unis et à Boeing de « *prendre d'autres mesures* » en vue de la mise en conformité ; en l'absence de toute réaction de leur part, l'Union européenne aura la possibilité de demander l'adoption de **contre-mesures** à l'encontre des importations de produits américains.

« Pour l'UE et Airbus, il s'agit là d'une nette victoire qui confirme notre position selon laquelle Boeing, tout en pointant du doigt Airbus, n'a pris aucune mesure pour se conformer à ses obligations envers l'OMC, **contrairement à Airbus et à l'UE**. Au vu de ce rapport préjudiciable, Boeing ne peut plus continuer à nier qu'il perçoit des subventions illégales massives de la part du gouvernement des États-Unis. Autrement dit, en l'absence de règlement, les États-Unis seront tenus de **payer – à perpétuité – plusieurs milliards** du fait de l'application de sanctions annuelles pour chaque programme Boeing en exploitation, alors que l'UE ne serait confrontée, dans le pire des cas, qu'à des **problèmes mineurs** », affirme John Harrison, General Counsel d'Airbus. « Nous espérons que ces conclusions inciteront les États-Unis et Boeing à progresser de manière constructive pour régler ce différend de longue date et à se joindre à nous pour œuvrer à instaurer un environnement commercial équitable. En l'absence d'une approche constructive, l'UE disposera désormais d'arguments juridiques très solides pour passer aux contre-mesures », a-t-il ajouté.

Boeing a de son côté déclaré que l'OMC avait **rejeté** « toute allégation de subventions illégales à Boeing à la seule exception d'une mesure – la taxe de commerce et d'occupation de l'État de Washington ». Vu de l'autre côté de l'Atlantique, la décision est limitée : à l'exception du programme fiscal relativement limité de cet Etat (une centaine de millions de dollars), la décision de l'OMC ne permettrait pas à l'UE de réclamer des dommages et intérêts à un arbitre. Le niveau de rétorsion que l'Europe serait en mesure d'imposer aux biens et services américains repose sur le préjudice causé à Airbus plutôt que sur le montant de l'aide accordée à son rival américain ; les deux parties vont donc continuer à se battre sur les montants concernés.

Pour résumer ce **conflit interminable** qui semble ne servir que les politiciens et les avocats des deux côtés de l'Atlantique : **depuis 2004**, l'OMC a évalué à 26 milliards de dollars le montant des aides illégales perçues par Boeing, et à 22 milliards de dollars celle reçues par Airbus. Aucun n'a remboursé quoique ce soit – et aucun n'est prêt à lancer une guerre commerciale, vu les intérêts croisés sur le plan industriel de l'aéronautique américaine et européenne...



Proposé par : <https://www.lomag-man.org/> - Webmestre@lomag-man.org (c)Webmestre-
lomagman.org 30.03.2019



<https://www.air-journal.fr/2019-03-29-boeing-poursuite-dune-famille-de-victime-condamnation-de-lomc-5211442.html>